

## CREATION D'UN OBSERVATOIRE NATIONAL DU SUICIDE

**FO HEBDO**, magazine comportant une multitude d'informations et d'analyses sur l'actualité en général, paraissant chaque semaine et auquel chacun peut s'abonner s'il le souhaite (les coordonnées se trouvent en bas de ce tract), revient dans son numéro n° 3086 du 18/09/2013 sur **la création d'un Observatoire National du Suicide** par le gouvernement le 10/09/2013, présidé par le ministre de la santé et composé d'une cinquantaine de membres représentant tous les acteurs concernés par le sujet.

Cet observatoire sera chargé de **mieux coordonner et d'analyser les données existantes en matière de suicide pour améliorer la prévention et comprendre les mécanismes de la crise suicidaire, repérer les situations de risques et mettre en place des politiques de prévention efficaces.**

**Un rapport annuel sera rédigé** fournissant des données chiffrées précises et des recommandations, seules les données brutes et les tentatives donnant lieu à un passage à l'hôpital étant actuellement recensées.

**Les données existantes :** Une personne met fin à ses jours toutes les 50 minutes en France. Avec 10 500 décès (soit environ 15 décès pour 100 000 habitants) et 220 000 tentatives en 2010, le taux de suicide dans l'Hexagone est l'un des plus élevés d'Europe. Il est par exemple trois fois supérieur à celui de l'Italie ou de l'Espagne, cinq fois supérieur à celui de la Grèce.

Selon une étude de l'Institut de veille sanitaire (IVS), portant sur le suicide et l'activité professionnelle de 1976 à 2002, les ouvriers se suicident trois fois plus que les cadres, les employés deux fois et demi plus. C'est dans le secteur de la santé et de l'action sociale que les suicides étaient les plus nombreux, avec 34,3 décès pour 100 000 habitants, suivi par l'administration publique (29,8). Quant aux personnes sans activité, ce taux montait à 58,1.

Ces chiffres anciens sont à prendre avec précaution car en 25 ans, le nombre de suicides a baissé de 20% en France.

Didier Bernus, Secrétaire général de la Fédération FO des Services publics et de Santé, qui y siègera en tant que personnalité qualifiée, indique : « Je suis très satisfait de la création de cet observatoire, fruit d'une prise de position de l'organisation FO et d'un rapport porté par l'organisation. **La question du lien entre le suicide et le travail fera partie des thèmes que je vais mettre en avant** ».

**Des études seront menées sur des thèmes spécifiques.** La première portera sur le suicide des personnes âgées, particulièrement élevé. Il devrait ensuite se pencher sur le suicide en entreprise, après les drames chez France Télécom, Renault ou l'ONF. Et aborder l'impact des faits sociaux sur le suicide. Depuis la crise de 2008, les décès ont augmenté en Grèce et en Grande-Bretagne. Mais pour la France les données sont encore inexistantes, même s'il est établi que le suicide est plus élevé chez les personnes précaires et les chômeurs.

**Causes multiples et non exhaustives :** La perte d'emploi (le travail étant un facteur de protection et d'intégration dans la vie sociale pour l'individu) et la précarité sont des facteurs de risque. Dans certaines situations comme le burn-out, le travail peut aussi être un facteur précipitant et s'ajoutant à d'autres difficultés. Les restructurations permanentes sans accompagnement, la mobilité plus ou moins forcée favorisent l'anxiété et la perte de repères. Il y a double pression, d'un côté celle du management et de l'autre celle des 3 millions de chômeurs et une précarité virtuelle intégrée mentalement par le salarié.

**Contact FO HEBDO :** FO HEBDO, 141 avenue du Maine, 75680 PARIS Cedex 14, Tél : 01-40-52-84-55, Fax : 01-40-52-82-02, Mail : [fohebd@force-ouvriere-hebd.fr](mailto:fohebd@force-ouvriere-hebd.fr)

N'hésitez pas à signaler tout problème relevant de la compétence du CHSCT soit par l'intermédiaire du cahier hygiène et sécurité qui doit être à la disposition de tous dans chaque unité de travail et service, par la voie hiérarchique ou en joignant vos représentants. **FO DGFIP** est à votre disposition pour faire remonter tous les problèmes concernant l'hygiène et sécurité, la priorité étant de les inscrire dans les **cahiers hygiène et sécurité** prévus à cet effet.

### INFORMATIONS DIVERSES

**Adresse de la médecine de prévention :** CDAS, 27 rue DELIZY, 93500 PANTIN (RER : EOLE arrêt PANTIN ou métro ligne 5 arrêt Eglise de PANTIN) ; Téléphone : 01-48-43-35-45 ; Fax : 01-48-43-35-44

**Titulaire CHS FO DGFIP 93 :** MASSON Philippe, Redevance audiovisuelle, Site Satie  
Téléphone : 01-48-96-55-44 ; Mel : [philippe.masson1@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:philippe.masson1@dgfip.finances.gouv.fr)

**Suppléant CHS FO DGFIP 93 :** DELHAIE Frédéric, SIP de Noisy le Sec  
Téléphone : 01-49-15-49-47 ; Mel : [frederic.delhaie1@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:frederic.delhaie1@dgfip.finances.gouv.fr)

**AVEC FO DEFENDONS LA LIBERTE ET L'INDEPENDANCE SYNDICALES**